

Résolution sur le changement climatique et la transition juste

Le 7^e Congrès international de StreetNet

Soulignant que

La vie et les moyens de subsistance des vendeurs de rue, des vendeurs de marché et de tous les travailleurs de l'économie informelle sont menacés par le changement climatique,

StreetNet International (SNI) a décidé de mettre en place un programme spécifique destiné à lutter contre le changement climatique et à protéger les moyens de subsistance,

SNI et ses affiliés auront à informer les membres sur les effets du changement climatique ainsi que sur les stratégies et actions efficaces d'atténuation et d'adaptation,

SNI et ses affiliés encourageront les gouvernements à tous les niveaux, y compris à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale, à développer et à mettre en place des mesures pour lutter contre le changement climatique et améliorer la sécurité des moyens de subsistance,

StreetNet cherchera à établir des partenariats intersectoriels avec les récupérateurs de déchets et d'autres acteurs du système de gestion des déchets dans la cadre de ces initiatives,

DÉCIDE PAR LA PRÉSENTE QUE SNI ET SES AFFILIÉS VONT :

- Sensibiliser davantage nos membres aux effets du changement climatique et à la façon dont les vendeurs peuvent être des agents de changement,
- Organiser des formations pour partager des stratégies efficaces d'adaptation et d'atténuation, y compris les meilleures pratiques en matière d'écologisation, de recyclage, d'infrastructure et de plaidoyer,
- Poursuivre un partenariat actif avec les récupérateurs de déchets, d'autres groupes de travailleurs de l'économie informelle et des alliés pour atteindre nos objectifs,
- Élaborer une stratégie pour s'assurer que les gouvernements incluent les vendeurs de rue et les vendeurs du marché dans les documents concernant :
 - Les politiques de transition juste
 - L'accès à la protection sociale
 - L'accès à la nourriture et à l'argent liquide en cas de crise climatique
 - La mise à disposition d'infrastructures — abris et stockage – et de logements
 - L'accès aux soins de santé et aux mesures de sécurité professionnelle et sanitaire,
- Faire pression sur les gouvernements pour qu'ils adhèrent à l'**Accord de Paris** et aux engagements **de la Conférence des Parties (COP) des Nations Unies** sur la réduction des gaz à effet de serre,

- Redoubler d'efforts pour ratifier la Convention 190 de l'OIT au niveau national et partager des stratégies pour y parvenir,
- Observer l'utilisation des fonds dédiés au climat et d'autres fonds pour aider les affiliés à obtenir des ressources et soutenir leur travail sur cette question.
- Sur le plan international, SNI :
 - Veillera à ce que les intérêts des vendeurs de rue et des vendeurs du marché soient représentés dans les délibérations et les conclusions **de l'Organisation internationale du travail (en notant les discussions sur la transition juste)** ;
 - S'engagera activement dans les processus de la **Conférence des Parties**,
 - S'engagera auprès de **l'Organisation mondiale du commerce** pour voir si les besoins des vendeurs de rue sont pris en compte,
- Inclure une clause sur la justice climatique dans la Constitution et surveiller la mise en œuvre de cette résolution.

Proposée par la Commission du 7^e Congrès sur la justice environnementale et climatique et sur le rôle des vendeurs de rue dans la transition juste

Appuyée par les délégués du 7^e Congrès de StreetNet